AR Prefecture

017-211701859-20230117-2023_01_7-DE Reçu le 21/02/2023

REPUPLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE de LE GUA

DEPARTEMENT

Séance du 17 janvier 2023

Charente-Maritime

NOMBRE DE	L'an deux mille vingt trois, le dix sept janvier à dix- neuf heures, le Conseil Municipal de
MEMBRES	cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle
,	Jean Mercier, sous la présidence de Monsieur le Maire.
Afférents au Conseil	
<u>Municipal</u>	<u>Présents</u> : Monsieur BROUHARD Patrice, Maire - Madame ORTEGA Béatrice, Première
19	Adjointe - Monsieur DELAGE Stéphane, Deuxième Adjoint - Monsieur REY Michel,
	troisième Adjoint - Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint - Madame GOMEZ
en exercice	Mauricette, Conseillère déléguée - Madame PREVOST Béatrice, Conseillère déléguée -
19	Madame JOUANNET Ghislaine, Conseillère déléguée - Monsieur DEBRIE Didier -
	Madame DUBUC Nicole – Madame BIGOT Marie- Pierre- Monsieur BONDOUX
Nombre de	Guillaume- Monsieur CHAGNOLEAU Joël - Madame BERUSSEAU Evelyne
présents	
14	Excusés: Monsieur LATREUILLE Alain (a donné pouvoir à Madame BERUSSEAU
	Evelyne)
Nombre de votants	
15	Absents: Madame STRADY Emmanuelle - Madame CHAPRON Christine - Madame
	SICARD Alix – Monsieur VICI Laurent
Date de la	
convocation	A été nommée secrétaire de séance : Madame ORTEGA Béatrice
12 janvier 2022	

2023 01 7-Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance 2023 (FIPD)- dépôt du dossier au titre des axes 1 et 2

Monsieur le Maire expose que le FIPD a vocation à financer des actions de prévention de la délinquance et de la radicalisation, conformément à la réglementation en vigueur et aux orientations gouvernementales. Ces actions doivent s'inscrire dans l'un ou plusieurs des axes définis dans la stratégie nationale de prévention de la délinquance 2020 – 2024. Elle se décline en quatre axes:

- Axe 1 : Les jeunes : agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention ;
- Axe 2 : Aller vers les personnes vulnérables pour mieux les protéger ;
- Axe 3 : La population, nouvel acteur de la prévention de la délinquance ;
- Axe 4 : Le territoire : vers une nouvelle gouvernance rénovée et efficace.

Monsieur le Maire expose les projets de la police municipale :

- intervention auprès des scolaires sur les thématiques « l'enfant passager du bus », « l'enfant piéton », la signalisation routière ...
- intervention auprès des personnes âgées : lutte contre le cambriolage, prévention des fraudes à la carte bancaire, révisons du code de la route ...

Il propose que le FIPD soit sollicité pour l'achat d'un ordinateur portable qui serait consacré à ces actions (projections dans le cadre des réunions publiques ...).

Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES	€HT	RECETTES	
Achat d'un ordinateur portable	791.00	Autofinancement	159.00
		FIPD (80 %)	632.00
Total	791.00	Total	791.00

AR Prefecture

017-211701859-20230117-2023_01_7-DE

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention auprès de l'ETAT dans le cadre du dispositif FIPD 2023

> Fait et délibéré à LE GUA, les jours, mois et ans susdits Ont signé au registre les membres présents, Pour extrait conforme,

Auteur de l'acte : conseil municipal

Transmis au Représentant de l'Etat le : 212423 Publiée sur le site internet le : 212423 Le GUA, le 12 février 2023, Le Maire, Patrice BROUHARD

